



Réf. Farde e-Assemblées : 2586206

N° OJ : 49

Projet d'Arrêté - Conseil du 22/04/2024

Objet : Propreté Publique.- "HSBS de Droomboom".- Subside 2024/3 : 1.100,43 EUR.

Le Conseil communal,

Considérant que les initiatives pour l'amélioration de la propreté publique et la responsabilisation du public au respect de la propreté publique en général sont nécessaires et aident à donner une image positive à la Ville ;

Considérant que l'école "HSBS de Droomboom" s'engage à organiser des actions en matière de propreté publique pour lesquelles elle demande le soutien de la ville de Bruxelles ;

Considérant que la Ville veut soutenir cette initiative par l'octroi d'un subside ;

Considérant qu'il est proposé d'octroyer un subside de 1.100,43 EUR à "HSBS de Droomboom".

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 1.100,43 EUR à l'article 87605/332/02 du budget ordinaire 2024 à l'école "HSBS de Droomboom" pour l'acquisition de matériel pour des actions de nettoyage aux abords de cette école.

Annexes :